



Extrait du CGT ARLES

<https://cgtarles.fr/spip.php?article1611>

# Lundi 7 septembre : Assemblée Générale de l'Union Locale CGT d'Arles

- Agenda -

Date de mise en ligne : mardi 25 août 2020

---

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

---

**Lundi 7 septembre 2020 à 17h** : Assemblée Générale des syndiqués CGT d'Arles et sa région.

---

Pendant l'été, le gouvernement a décidé de poursuivre la mise en oeuvre de ses réformes de l'assurance chômage et des retraites, et n'a répondu que très partiellement aux attentes des soignants et agents de l'hôpital et des Ehpad.

Le 1er Ministre a la mission de mettre en oeuvre sa réforme libérale des retraites, prévoyant notamment un allongement de la durée de cotisation en dépit du chômage des seniors, de l'aspiration à bénéficier d'années de fin de vie en bonne santé, et de la situation de la jeunesse confrontée au chômage et à la précarité. En cause, le déficit de la Sécurité sociale et des caisses de retraite. Comme si elles ne souffraient pas en réalité d'un déficit de ressources, lié à la fois au chômage massif et aux exonérations patronales. **« 60 milliards d'euros versés aux actionnaires en 2019 par les entreprises du CAC 40, 90 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales patronales et cadeaux fiscaux en tout genre par an aux entreprises. »**, rappelle la CGT.

Seconde annonce : le maintien de la réforme de l'assurance chômage dont le 1er volet est déjà en vigueur et le 2ème était prévu pour septembre. Le gouvernement Castex n'envisage que le décalage de l'entrée en vigueur. Pourtant, le texte de la réforme prévoit de **rendre plus drastiques encore les conditions d'accès aux allocations pour les privés d'emploi**, qui entre autres mesures devraient, pour y avoir droit, avoir travaillé six mois sur les vingt-quatre précédents au lieu de quatre sur vingt-huit aujourd'hui.

Pour l'ensemble des organisations syndicales, la première urgence, c'est l'emploi, et singulièrement l'emploi des jeunes. Mi-juin, l'Unedic prévoyait la suppression de quelque 900 000 emplois d'ici la fin de l'année-dont environ un tiers en Île-de-France et une hausse de 630 000 chômeurs indemnisés. Et quelque 700 000 jeunes devraient entrer dès septembre sur le marché du travail, souligne la CGT.

Dans ce contexte, Medef et grand patronat souhaiteraient faire payer la facture à la fois à l'État qu'il juge traditionnellement trop dispendieux, mais à qui il réclame de nouvelles exonérations sociales et fiscales, et aux travailleurs, en multipliant les accords dits de performance. **Objectif : flexibiliser davantage le travail, accroître le temps de travail, voire réduire les salaires, en dépit des aides publiques que le patronat reçoit d'un côté et des dividendes qu'il verse de l'autre aux actionnaires.**

Pour la CGT, **c'est précisément l'inverse qui s'impose**. Préserver et même accroître l'emploi passe par la **réduction du temps de travail**, à la fois pour le partager et pour favoriser de meilleures conditions de travail. D'où la revendication d'un passage aux 32 heures. Mais il s'agit aussi, et c'est avec l'emploi la seconde priorité de la période pour la confédération, d'**augmenter les salaires**, à commencer par le Smic à 1800 euros, ce qui est du ressort du gouvernement.

**Utopique ? Non**, notamment si les dividendes au lieu d'être grassement versés aux actionnaires sont utilement reversés dans les entreprises, la production, la recherche, les rémunérations. L'État peut de ce point de vue conditionner les aides qu'il multiplie aujourd'hui sans contrepartie. Il est appelé aussi à jouer son rôle d'État stratège, pour développer des perspectives industrielles répondant aux urgences écologiques, économiques et aux besoins sociaux, favoriser l'indépendance sanitaire, agricole, technologique et financière du pays de même qu'il est appelé à investir dans les services publics à commencer par la santé et les transports publics propres.

**Et c'est aussi dans ce contexte que la CGT a décidé d'appeler à une journée nationale d'actions, de grèves et de manifestations le 17 septembre.**

---

## **Lundi 7 septembre : Assemblée Générale de l'Union Locale CGT d'Arles**

---

**Les Syndicats CGT, leurs militants et adhérents sont donc invités à débattre de ces éléments et de la nécessaire mobilisation.**